

 **Vite dit****Factures de gaz et d'électricité**

76% (hors inflation) d'augmentation des tarifs du gaz depuis 2005
30% d'augmentation des tarifs d'électricité depuis 2003

C'est le résultat de la casse d'un service public.

Avant nous avions deux établissements : GDF et EDF.

Aujourd'hui, une multitude d'entreprises s'engraissent sur le dos des usagers.

64 milliards d'euros : ce sont les dividendes versés par EDF et ENGIE depuis 14 ans !

Et tout cela pour soi-disant favoriser la concurrence.

Cela aurait pu permettre :

De solder des dettes !

De faire du développement !

De réduire des factures !

ASSEZ de privatisations

OUI au retour au service public

Allocations chômage

Malgré l'opposition de tous les syndicats, la ministre du travail Elisabeth Borne, bonne servante du patronat, s'apprête à **sortir un décret qui fera baisser les allocations chômage** dès le mois de juillet.

Les aménagements de dernière minute n'y ont rien changé. Le gouvernement reste accroché à ses objectifs tournés vers la satisfaction des plus nantis.

Notre force, c'est le nombre**Je syndique, tu syndiques, il syndique...**

Après le temps des vœux, voici celui de la réalité : crise sanitaire, crise économique, crise sociale, une situation qui, si nous n'y prenons garde, aura des conséquences violentes sur le monde du travail, que l'on soit en activité, à la retraite ou privé d'emploi.

Après que le président Macron a annoncé en 2020 qu'il faudrait construire un monde nouveau, il ne se passe pas un jour sans que cette promesse ne soit remise en cause.

Macron n'a pas renoncé à ses réformes, et notamment celles concernant l'assurance chômage et les retraites.

Si la réforme des retraites n'a pu être mise en œuvre, c'est essentiellement grâce aux fortes mobilisations qu'elle avait provoquées.

Aujourd'hui, si la situation que nous traversons et le calendrier électoral l'empêchent de faire comme il l'aurait voulu, rien n'est gagné à ce jour.

En tentant d'opposer les gens entre eux (ex. jeunes contre anciens à propos du COVID) le président et ses ministres tentent d'affaiblir la mobilisation du monde du travail.

Oui, en 2021, malgré une situation difficile, nous avons toujours **besoin de rassembler, de mettre les privilégiés (les vrais) à contribution.**

Oui, en 2021 nous avons **besoin d'être plus fort, plus nombreux** pour faire progresser le progrès social, pour favoriser l'émergence d'un monde meilleur.

Oui, en 2021 nous pouvons **aller à la rencontre des retraités** qui ne sont pas syndiqués alors que nombre d'entre eux ont fait confiance à la CGT et ses militants lorsqu'ils étaient en activité.

Oui, en 2021 nous pouvons gagner la bataille de la syndicalisation, bataille incontournable pour défendre nos conquises, les améliorer, et en arracher de nouveaux.

ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE





Vite dit

☛ **VACCIN CONTRE LE COVID : Jackpot pour les laboratoires et leurs actionnaires**

Evolution des valeurs boursières entre le 3/01/2020 et le 5/03/2021 :

MODERNA + 700%
BIONTECH (vaccin Pfizer) + 240%

Une fois de plus la crise profite bien aux nantis.

☛ **2400 médicaments en pénurie en 2020**

Relocaliser est une urgence. La France est de plus en plus dépendante du reste du monde pour produire ses médicaments : 80% des principes actifs (les composants essentiels du produit) sont fabriqués hors de l'Union européenne, dont 60% en Chine et en Inde.

Cette situation est la conséquence directe de la désindustrialisation et des délocalisations : en 10 ans, près de 10 000 emplois ont été supprimés en France dans l'industrie pharmaceutique.

L'indépendance thérapeutique ne devrait pas être entre les mains du privé.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la CGT revendique la création d'un pôle public du médicament.

Pensions : qu'en sera-t-il en 2021 ?

Au nom de la reprise économique, nos dirigeants ont décidé de verser des milliards aux entreprises (sans contrepartie). Une mesure qui contribue à maintenir la hausse des dividendes versés par les entreprises du CAC 40 : + 269% en 20 ans ! Bien loin devant l'évolution de nos pensions que certains voudraient voir encore amputées.

Les tenants du libéralisme nous expliquent qu'il faut bloquer, voire baisser le montant des pensions pour faire face à la crise économique. Pour justifier leur position, ils n'hésitent pas à prétendre que les retraités n'ont pas subi, comme les actifs, l'impact de la crise du Covid 19 sur leur pouvoir d'achat.

Ainsi les retraités seraient des privilégiés qui peuvent voyager, aller au spectacle, au restaurant, s'offrir des cadeaux... sans avoir à travailler.

C'est mensonge

La vérité est loin de ces affirmations

Même des journaux comme les « Echos » ou « Capital » ont dû reconnaître que le pouvoir d'achat des retraités a subi de fortes pertes au cours de ces 25 dernières années à cause des « réformes » décidées depuis 1987, des blocages de ces dernières années ou des mesures fiscales (ex. hausse de la csg).

Si toutes ces mesures n'ont pas eu le même effet pour tous les retraités, toutes ont entraîné un fort recul de notre pouvoir d'achat.

Pour 2021, la pension Sécurité sociale a été revalorisée de 0,4% au 1^{er} janvier, soit 4 euros par mois pour une retraite de 1000 euros. Quant aux complémentaires ARRCO-AGIRC, elles ont été gelées en novembre 2020 et la revalorisation pour novembre 2021 est plus qu'incertaine.

Rappelons qu'après 0,6% d'augmentation des complémentaires entre 2014 et 2018, les organisations CFDT, CGC, CFTC et FO ont signé un accord le 10 mai 2019 qui était sensé assurer une revalorisation des retraites complémentaires au moins jusqu'en 2022 (sur la base de la hausse des prix mesurée par l'INSEE). La CFDT y voyait même « une avancée notable pour tous les retraités ».

Ainsi, si les paroles changent (aujourd'hui c'est la pandémie), la chanson du MEDEF est toujours la même : **REDUIRE LES PENSIONS** Faut-il rappeler que les retraites ne sont pas une aumône ? La pension n'est que le versement du salaire différé cotisé tout au long de la vie professionnelle.

Cela justifie pleinement :

- le retour au calcul des pensions d'avant 1988
- l'annulation de la hausse de la CSG et de la CASA
- un minimum retraite au niveau du SMIC

